

Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives). 2015, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02037364

HAL Id: hceres-02037364

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037364>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : STAPS

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS), créée en septembre 1996, est proposée par le Département STAPS dans le cadre de la Faculté des Sciences et des Techniques de l'Université de Jean Monnet Saint-Etienne. Conformément aux référentiels de compétence nationaux, la formation a pour objectif d'apporter aux étudiants des compétences générales et disciplinaires et des connaissances permettant l'insertion professionnelle et la poursuite des études dans le domaine des sciences et des techniques.

Les deux premières années sont communes avec des options qui permettent aux étudiants de définir leur projet professionnel. A l'entrée de la troisième année (L3), trois spécialités sont proposées aux étudiants : *Activités physiques adaptées et santé* (APAS), *Entraînement sportif* (ES), *Education et motricité* (EM).

Avis du comité d'experts

La formation est construite de manière assez classique, avec une spécialisation en troisième année. Les options offertes résultent d'un positionnement judicieux au regard, d'une part, des formations analogues situées à proximité (Lyon) ou dans la région, et, d'autre part, des partenaires publics, associatifs et privés mobilisables à proximité de Saint-Etienne. La structure de l'ensemble apparaît cohérente tant aux niveaux des objectifs pédagogiques (pour chaque spécialité, les objectifs généraux, les compétences attendues et les connaissances nécessaires sont détaillés) que des métiers identifiés ou encore des modalités d'organisation.

L'adossement à la recherche est structuré autour de trois unités de recherche labellisées et basées soit à Saint-Etienne, soit à Lyon : le Laboratoire de Physiologie de l'Exercice (LPE, EA4338, Université Jean Monnet Saint-Etienne), le Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport (EA 647, Université Claude Bernard Lyon 1) et le Centre Max Weber (UMR 5283, PRES Université de Lyon). Des collaborations existent également pour la spécialité APAS avec l'IFRESIS (Institut Fédératif de Recherche en Sciences et Ingénierie de la Santé), créé en 2007, qui développe sa recherche dans le domaine de la santé et des technologies médicales. On peut regretter qu'il n'existe pas de façon spécifique d'adossement recherche en sciences humaines et sociales au sein du département STAPS, ni même au sein de l'université Jean Monnet.

Globalement, les effectifs entrants sont en hausse (+ 52 % de 2009 à 2013 en première année de licence (L1), pour 357 étudiants en 2013-2014). Si cela est à l'image de l'évolution constatée au niveau national, cela confirme aussi que le Département STAPS répond à des besoins de proximité croissants. Les taux de réussite, de poursuite d'études et de professionnalisation sont différenciés au niveau des spécialités mais restent globalement convaincants, même s'ils sont difficiles à interpréter, en raison d'une discordance significative entre inscrits et diplômés de L3 dans les tableaux portés en annexe (le nombre de diplômés étant supérieur au nombre d'inscrits, ce qui paraît surprenant), et quelques différences avec les tableaux donnés dans le corps du dossier. Pour les années 2009 à 2013, ils sont de 80 % de réussite en moyenne en L3 EM, 70 % en L3 Es et 72 % en L3 APAS), ce qui reste très correct dans le contexte actuel.

On regrette l'absence de conseil de perfectionnement spécifique à cette mention de licence, qui permettrait sans doute un meilleur suivi de la formation que ne le permet la réunion annuelle de la commission STAPS du conseil de perfectionnement de la Faculté des Sciences et Techniques.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Le dossier indique que les enseignants-chercheurs qui interviennent en licence sont membres de trois unités de recherche labellisées et basées soit à Saint-Etienne, soit à Lyon. Mais il ne permet pas de saisir véritablement l'articulation entre les enseignements dispensés et les activités de recherche menées, même si des opérations de sensibilisation permettent de familiariser les étudiants à l'activité de recherche.
Place de la professionnalisation	Un guide de compétences « Licence » a été élaboré par la Plateforme d'Insertion Professionnelle de l'Université. Il identifie notamment les métiers ciblés pour chaque spécialité. Chacune des filières prend appui sur une fiche RNCP qui est jointe en annexe.
Place des projets et stages	Des stages, dont la gestion est centralisée, se déroulent selon des modalités spécifiques à chaque spécialité.
Place de l'international	En dépit de la signature de conventions dans le cadre de programmes internationaux (CREPUQ pour les échanges avec le Québec, ISEP pour les Etats-Unis, et plus classiquement ERASMUS) et d'accords bilatéraux, peu d'étudiants partent suivre une partie de leur cursus à l'étranger (environ 10 % des étudiants ayant plus de 12 de moyenne) et la formation accueille chaque année quelques étudiants étrangers qui, bien suivis, réussissent tous à obtenir la licence.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les entrants dans la formation proviennent majoritairement d'un Bac scientifique et de la région (65 % du département de la Loire, 75 % de l'académie de Lyon). Des passerelles sont possibles notamment avec les cursus de médecine. Le dispositif d'aide à la réussite est très organisé : dans le cadre d'un contrat d'engagement mutuel en L1, chaque étudiant a un enseignant référent. Les étudiants inscrits en conditionnel en L2 (avec dettes de crédits ECTS en L1) sont soumis au même dispositif. Chaque enseignant encadre au maximum 15 étudiants. Des séances facultatives de tutorat sont assurées par des étudiants de master pour les étudiants de L1, des créneaux d'aide aux révisions et un tutorat intersessions sont organisés par les enseignants. Le recours à des enseignements à plus de 80 % en TD est pensé pour l'aide à la réussite des étudiants.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Conformément aux dispositions obligatoires, un dispositif d'aide permet aux sportifs de haut niveau de suivre le cursus avec des conditions aménagées sous contrôle d'un enseignant référent. Tous les étudiants ont accès à l'environnement numérique de travail (ENT) avec un accès à la plateforme pédagogique CLAROLINE développée par Lyon 1. Les étudiants de L1 sont incités à passer le C2I.
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle des connaissances sont affichées et données aux étudiants de L1, consignées dans le régime général des examens, en conformité avec la Charte des examens de l'université. Les évaluations des étudiants sont pour 40 % en contrôle continu et 60 % pour les écrits terminaux (deux sessions sont organisées). Les règles de compensation sont clairement définies.

Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences est assuré semestriellement par les instances délibératives : jury de progression et jury de diplôme en fin de troisième année
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés n'est pas effectué par un service de l'université mais est assuré par les responsables de la formation. Ce suivi pourrait être optimisé par la mise en œuvre d'un système externe et commun.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement est mis en place au niveau de la Faculté des Sciences et Techniques, il est complété par une commission STAPS qui se réunit une fois par an. Au niveau de l'évaluation de la formation, un questionnaire d'autoévaluation en ligne est proposé aux étudiants de L3. Le taux de réponse d'environ 50 % devrait être plus élevé pour permettre d'avoir des réponses précises notamment sur l'adéquation de la formation des attentes et aux projets professionnels des étudiants. Une démarche qualitative serait nécessaire.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Positionnement régional fondé sur la recherche des complémentarités et de mutualisations (pour la spécialité ES avec Chambéry et Lyon).
- Densité du réseau partenarial : les spécialités APAS et ES peuvent s'appuyer sur le conventionnement avec le CHU.
- Suivi individualisé des étudiants rendu possible par la taille des effectifs accueillis.
- Réussite aux concours pour la spécialité EM.

Points faibles :

- Impossibilité pour certaines spécialités de poursuivre en master sur le même site.
- Organisation du dispositif de suivi de la professionnalisation des diplômés.
- Conseil de perfectionnement non spécifique, réduit à une commission annuelle d'un conseil de perfectionnement établi à l'échelle de l'UFR de sciences et techniques auquel est rattaché le département STAPS.

Conclusions :

La formation proposée repose sur une organisation claire et sur une équipe pédagogique expérimentée. Elle obtient globalement des résultats tout à fait satisfaisant en termes d'attractivité, de diplomation et d'insertion professionnelle. Elle bénéficie de sa taille qui lui permet notamment, dans les premières années, de développer des dispositifs d'encadrement des étudiants individualisés. Elle prend aussi appui sur un réseau local de partenaires particulièrement étoffé.

A l'avenir, il est recommandé de détailler les informations par spécialités (ou parcours désormais), notamment en ce qui concerne le recrutement, l'organisation pédagogique et l'évaluation des étudiants.

Éléments spécifiques des spécialités

Activités physiques adaptées et santé (APAS)

Les informations étant essentiellement fournies pour la formation, seules figurent dans les tableaux « spécialités », les précisions spécifiques à chaque spécialité.

Place de la recherche	La spécialité de licence APAS bénéficie d'un adossement au Laboratoire de Physiologie de l'Exercice (EA4338) dans les enseignements liés aux sciences de la vie.
Place de la professionnalisation	Le guide de compétences identifie notamment les métiers ciblés pour la spécialité : coordonnateur de programmes d'intégration, professeur en Activités physiques adaptées (APA) en milieu spécialisé, spécialiste de la prévention par l'activité physique.
Place des projets et stages	En L1 le stage est optionnel. En L2, un stage obligatoire vise à l'observation du milieu professionnel. En L3, un stage obligatoire (60 heures) d'observation et d'intervention dans le milieu professionnel est réalisé.
Place de l'international	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Evaluation des étudiants	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Suivi de l'acquisition des compétences	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Suivi des diplômés	De 2009 à 2013, le taux de réussite en L3 est situé entre 66 et 78 % Le taux de poursuite d'études après l'obtention de la L3 est situé entre 30 et 57 % et, à la fin de leurs études, les étudiants se professionnalisent tous, mais peu dans la filière (le taux passe de 65% en 2009-2010 à 26 % en 2012-2013) ou poursuivent leurs études (2013 - 2014).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Pas de précision par spécialité dans le dossier.

Entraînement sportif (ES)

Les informations étant essentiellement fournies pour la formation, seules figurent dans les tableaux « spécialités », les précisions spécifiques à chaque spécialité.

Place de la recherche	La spécialité de licence ES bénéficie d'un adossement au laboratoire de Physiologie de l'exercice (EA4338) dans les enseignements liés aux Sciences de la vie.
Place de la professionnalisation	Le guide de compétences « Licence » identifie notamment les métiers ciblés pour la spécialité : entraîneur, préparateur physique, responsable d'école de sport, agent de développement de structure sportive.
Place des projets et stages	En L1, un stage de 20 heures, dans le cadre de l'UE 7 optionnelle, permet de découvrir le milieu associatif. En L2, un stage obligatoire de 22 heures permet d'affiner le projet professionnel et un autre (de 22 heures) vise à l'observation du milieu professionnel. En L3, un stage obligatoire (60 heures) d'observation et d'intervention dans le milieu professionnel est réalisé.
Place de l'international	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Dans un souci de cohérence régionale, des enseignements sont mutualisés avec les sites de Chambéry et de Lyon.
Evaluation des étudiants	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Suivi de l'acquisition des compétences	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Suivi des diplômés	Le taux de réussite est situé entre 52 et 72 %. Le taux de poursuite d'études après l'obtention de la L3 est chaque année situé entre 40 et 55 % et, à la fin de leurs études, les étudiants se professionnalisent majoritairement dans la filière (entre 45 et 66 %). Cela peut s'expliquer par l'impossibilité de continuer en master à Saint-Etienne.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Pas de précision par spécialité dans le dossier

Education et motricité (EM)

Les informations étant essentiellement fournies pour la formation, seules figurent dans les tableaux « spécialités », les précisions spécifiques à chaque spécialité.

Place de la recherche	La spécialité de licence EM bénéficie d'un adossement au laboratoire de Physiologie de l'exercice (EA4338) dans les enseignements liés aux sciences de la vie.
Place de la professionnalisation	Le guide de compétences « Licence » identifie notamment les métiers ciblés pour la spécialité : professeur des écoles, professeur d'EPS.
Place des projets et stages	En L1 le stage est proposé d'une manière optionnelle. En L2, un stage obligatoire vise à l'observation du milieu professionnel. En L3, un stage obligatoire (60 heures) d'observation et d'intervention dans le milieu professionnel est réalisé.
Place de l'international	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Modalités d'enseignement et place du numérique	En L3 EM, la quasi intégralité des cours est dispensée en TD (85 heures) le restant est en CM (15 heures).
Evaluation des étudiants	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Suivi de l'acquisition des compétences	Pas de précision par spécialité dans le dossier.
Suivi des diplômés	Le taux de réussite est élevé et progresse pour atteindre 89 % en 2012-2013. Le taux de poursuite d'études (vers les masters de préparation aux métiers de la formation, dits MEEF) après l'obtention de la L3 est chaque année situé entre 90 et 100 % et, à la fin de leurs études, les étudiants se professionnalisent très majoritairement dans la filière (entre 78 et 94 %).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Pas de précision par spécialité dans le dossier.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

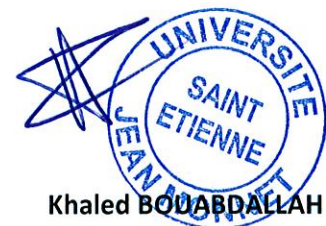
Rapport n° S3L1160009911

Licence mention STAPS

Monsieur le Directeur,

L'Université Jean Monnet, Saint-Etienne et ses équipes pédagogiques remercient les experts du HCERES pour leur travail d'évaluation, leurs analyses et recommandations. L'établissement n'a pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.


Khaled BOUABDALLAH